

Mettre en place et animer la Maison du Cheval Boulonnais pôle touristique et de soutien à la race

Description :

Le cheval Boulonnais, race locale de trait emblématique du territoire, fait l'objet, dans le cadre d'une démarche de « haras régional », d'un programme de sauvegarde et de valorisation animé par le Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG), dans un étroit partenariat avec les collectivités et les professionnels de la filière.

Pour sauvegarder cette race équine durablement, il est nécessaire de redynamiser l'élevage de chevaux et de conforter leur utilisation dans la gestion de l'espace. Il s'agira :

- d'initier et impulser des actions de valorisation et de développement de cette race, sur la base d'activités économiques. Un déploiement de partenariats avec les collectivités et les entreprises privées est indispensable pour pérenniser et redonner une valeur à la fois économique, sociale et patrimoniale au cheval Boulonnais ;
- d'améliorer la gestion de la ressource génétique de la race en permettant l'accueil de reproducteurs mâles et femelles, favorisant le regroupement de poulinières pendant la saison de reproduction ;
- d'expérimenter des actions afin d'optimiser l'utilisation de

la race en milieu rural, forestier, urbain et péri-urbain, en mettant en place et développant des actions expérimentales auprès des partenaires et communes du Parc ;

– de former et informer les éleveurs, les professionnels et le grand public sur les actions expérimentées ;

– d'étudier l'opportunité de créer de nouvelles filières de valorisation de la race.

La « Maison du Cheval Boulonnais » constituera l'outil structurant de la politique de sauvegarde de la race et un élément majeur du plan de sauvegarde au plan national, régional, départemental et local.

Elle pourra comporter des espaces de promotion touristique en direction du grand public, en privilégiant une approche dynamique valorisant les usages, traditions et savoir-faire liés au cheval Boulonnais.

Principales actions proposées

■

- Application sur le territoire du Parc du programme régional de sauvegarde et de valorisation des chevaux de trait.
- Mise en œuvre d'un programme d'actions (soutiens aux éleveurs, animations, formations, événements, ...) entre les différents partenaires du projet
- Expérimentations d'utilisations nouvelles du cheval Boulonnais
- Étude et réalisation de la « Maison du cheval Boulonnais »

Mise en oeuvre de la mesure et actions proposées :

Cette mesure est assurée sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes de Desvres-Samer, qui, dans le cadre du « Pays Boulonnais », a engagé les études de définition et de programmation de cet équipement dans une ferme traditionnelle de la commune de Samer. L'étude de définition permettra notamment d'identifier les rôles des différents partenaires de ce projet : haras nationaux, collectivités, associations de race, CRRG...

Le programme régional de sauvegarde du cheval Boulonnais, conduit sous l'égide du Syndicat Hippique du Boulonnais, avec l'accompagnement du CRRG et de ses partenaires, identifie clairement les maîtres d'ouvrage et les objectifs des mesures qui ont été définies.

Le Syndicat mixte du Parc vient en appui de l'ensemble de ces démarches, plus spécialement autour de la valorisation économique de l'usage du cheval et des dimensions culturelles et patrimoniales de cette activité emblématique du Parc.

Territorialisation de la mesure :

Cette mesure concerne l'ensemble du Parc et, au delà, l'aire de répartition géographique des éleveurs de chevaux Boulonnais, disséminés dans le Nord, la Somme et le Pas-de-Calais, berceau de la race.

Indicateurs

[lien de test 1](#)

[lien de test 2](#)

Analyses

[lien de test 1](#)

[lien de test 2](#)

Fiche mise à jour le : 9 octobre 2014